

La vie politique en Europe et dans le monde

par Jean-Pierre Gouzy

Depuis la fin du mois de juin – notre dernière rencontre – le flot tumultueux des événements du monde n'a cessé de solliciter notre attention. Quel désordre dans la cacophonie terrestre ambiante !

Nous n'avons que le choix : le débarquement du Chikungunya, qui sévit à la Réunion et à Mayotte, transmis par le moustique *Aedes albopictus*, dans cette bonne ville de Ravenne, en même temps romaine, byzantine et lombarde ; l'eurostar reliant Paris et Londres en 2 heures 3 minutes et 39 secondes ; la sonde de la NASA, qui s'est élancée de Cap Carnaerval vers l'un des derniers coins du système solaire encore inexploré, pour joindre Vesta et Cérés, témoins des premiers âges dudit système ; l'A380 – ce super-jumbo dont le retard de deux ans serait responsable des sombres difficultés de l'EADS – qui s'est envolé, il y a peu, aux couleurs de Singapour, cette ville-État d'Extrême-Orient symbolisant, un peu comme Hong-Kong ou Dubaï au Moyen-Orient, la mondialisation galopante ; sans oublier la montée en flèche du prix des céréales qui s'amorce avec la hausse de la consommation mondiale et surtout l'essor des agro-carburants appelés à relayer peu ou prou le pétrole.

En parler serait une certaine manière de vivre son temps, alors que chacun s'interroge par ailleurs sur le caractère de plus en plus fantasque et imprévisible d'une nature dérégulée, et que – à titre d'exemple – nos braves ours blancs ne trouvent plus assez d'icebergs pour espérer bientôt pouvoir continuer à vivre six mois durant dans certaines zones de l'espace polaire, victimes du réchauffement.

Et puis il y a la politique, l'économie... le brouhaha de la cité des hommes ; l'effervescence de leurs passions contradictoire. Examinons quelques cas...

• Cette Birmanie, coincée entre le Bangladesh, l'Inde, la Chine, le Laos et la Thaïlande, dont on ne sait pas grand-chose, à vrai dire, qu'on n'appelle d'ailleurs plus Birmanie mais Myanmar, dont la capitale n'est plus Rangoon, mais une sorte de Brasilia inconnue, perdue dans la jungle (Pyinmana), où s'est installée une junte militaire pratiquant le travail forcé, persécutant les minorités, exploitant les ressources locales à sa guise (y compris les métaux précieux, l'opium, le pétrole, le gaz national) ; où, également, le tourisme naissant est bien canalisé tandis que les contrebandes les plus diverses représentent 40 % du PIB. La société internationale s'est intéressée distraitement à ces milliers de bonzes qui témoignent de la réalité toujours vivante du bouddhisme, tentant par leurs manifestations d'attirer l'attention sur l'extrême pauvreté des gens : une sorte de révolution pacifique, somme toute, dans le pays où une femme célèbre, Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix, est privée de liberté.

L'ONU s'est émue devant cette révolte pacifique ; elle a envoyé un émissaire. Les manifestants ont été découragés. Les bonzes ramenés à la raison au prix d'une répression et de quelques morts. Tout, somme toute, est « rentré dans l'ordre » fin septembre. Rangoon, avec ses 4 500 000 habitants a été reprise en main. Le Conseil de sécurité unanime a quand même eu le « courage » de « déplorer » la répression, sans aller jusqu'à la « condamner » !

L'ONU va pouvoir continuer à ronronner et notre attention se porter sur d'autres sujets d'intérêt, en commençant par cette Asie émergente avec la Banque asiatique de développement sise à Manille, pour qui les turbulences de la crise américaine des *subprimes* n'auront pas de conséquences fâcheuses. La croissance cette année reste, en effet, attendue (hors Japon) avec un pourcentage moyen de 8,3 % et pour 2008 de 8,2 %.

• C'est dans cette ambiance de montée en force économique que le parti communiste chinois, avec ses 73 millions d'adhérents, a tenu ce mois d'octobre son XVII^e congrès, la grand messe qui a permis de réélire le numéro 1 du parti, Hu Jintao, par ailleurs ci-devant chef des armées et

de l'État, pour cinq ans, selon les procédures immuables d'un ordre pyramidal. J'ai parlé de « grand messe ». On aurait pu dire « rituel » servi par 2 300 délégués officiants : des paysans et des ouvriers, certes, mais également des généraux, des grands patrons et des cosmonautes. Il y en avait pour tous les goûts, mais on ne s'attardera pas... Cet événement, en effet, n'en est pas un, même si nous avons appris que « Li » le Mandchou se classait désormais parmi les successeurs potentiels ainsi que Xi, le n° 1 de Shanghai, vitrine du capitalisme rouge, dans ce même parti qui fut celui de la Révolution culturelle et du « grand bond en avant », en passant par les « cent fleurs ».

On serait tenté de dire « évolution curieuse » ! Mais ceci n'est pas notre affaire.

Pour l'heure, la Chine est avant tout la puissance économique mondiale dont la montée paraît la plus accélérée : 1 200 milliards de dollars de PIB en 2000, sensiblement plus du double en 2006 (exactement 2 700 milliards), grâce à une croissance moyenne de 9,5 % ces dernières années. Ladite croissance culminera à plus de 11 % en 2007. Une Chine qui, sur le plan militaire – outre le fait qu'elle soit, comme l'Inde, une puissance nucléaire –, dispose de 2 255 000 hommes sous les armes, en permanence.

La Chine exporte, il est vrai, beaucoup de marchandises à bas prix dont elle inonde le marché, et maintient un cours du yuan – sa monnaie – artificiellement faible, ce qui perturbe profondément l'économie mondiale. Elle est, on le sait, une grande dévoreuse d'or noir, comme l'Inde d'ailleurs, mais à la différence de l'Inde qui vient de fêter ses soixante années de vie démocratique, la Chine est toujours – appelons les choses par leur nom – un pays totalitaire et M. Hu, sourire immuable sur un masque figé, en est bien aujourd'hui l'incarnation quotidienne.

- Et puis, pour varier les genres, nous avons eu droit au retour de M. Ben Laden, quatre jours après le 11 septembre et la commémoration de l'attaque criminelle du World Trade Center, grâce à la diffusion d'une nouvelle vidéo – barbe teinte, visage rafraîchi. Sur cette vidéo, par moment, le son

était dissocié de l'image, mais les maîtres experts des services américains ont été en mesure de confirmer très rapidement qu'il s'agissait bien du personnage recherché dans le monde entier, et surtout dans les hautes montagnes des confins pakistano-afghans.

- Sur le plan économique, au cours de la période écoulée, nous avons par ailleurs vécu les conséquences de la crise du marché américain des prêts hypothécaires ; ce qu'on appelle les *subprimes*. Crise qui, la mondialisation aidant, s'est répandue dans d'autres zones, affectant au premier chef les bourses de valeurs mais également, à terme, les prévisions de croissance, au moins dans la société occidentale.

Selon le FMI, au lieu des 5,2 % de croissance mondiale attendue en 2008, nous devrions enregistrer un pourcentage de 4,75 %. À supposer évidemment que d'autres facteurs exogènes n'interfèrent pas dans les savants calculs de probabilité de l'organisation internationale qui vient d'accueillir M. Strauss-Kahn à sa direction. Cette crise a notamment mis en évidence, et en cause, le rôle des fonds souverains qui gèrent à peu près 3 000 milliards de dollars (essentiellement de pétrodollars) dans des pays comme l'Arabie Saoudite, la Libye, Brunei, l'Algérie, le Qatar, le Koweït, les émirats, mais aussi comme Singapour.

Ces fonds souverains s'ajoutent à des fonds spéculatifs d'une autre nature, comme les *Hedgefunds* qui mobilisent 1 500 milliards de dollars. Les fonds souverains gèrent les avoirs des États en monnaie étrangère. Leur montée est avant tout le reflet des excédents pétroliers. Il s'agit pour eux de maximiser leur rendement avec des modes de financement qui préoccupent les autorités économiques et monétaires internationales. Ces questions ont fait l'objet de débats lors de la récente réunion du G7. L'actif de certains fonds souverains rapporté au PIB des pays est éloquent dans plusieurs cas : 185 % au Qatar, 268 % au Koweït, 300 % au sultanat de Brunei, 520,7 % pour les Émirats arabes unis, etc. Mais revenons encore un instant aux conséquences de la crise des *subprimes*... Toujours selon le FMI, la croissance américaine (dont on avait déjà prévu d'effondrement)

n'atteindrait pas 2 % en 2007 et la croissance allemande ne dépasserait pas 2,4 % en 2008.

En France, il y a peu de chance que la croissance atteigne ou dépasse 2 % cette année. D'autre part, la dette publique ne baisse pas vraiment et, selon Eurostat qui incorpore dans la dette publique une partie de celle de la SNCF, la dette réelle serait légèrement supérieure à 64 % du PIB. Ceci avec une dette commerciale croissante et un déficit budgétaire proche de 48 milliards d'euros en 2006.

Nicolas Sarkozy a reproché à la Banque centrale européenne (Jean-Claude Trichet) et à l'eurogroupe (Jean-Claude Juncker) de ne pas faire ce qui devait l'être pour abaisser les cours de l'euro par rapport au dollar (de fait, ils sont de plus de 22 % supérieurs aujourd'hui à celui de la parité initiale), mais ce n'est ni M. Trichet ni M. Juncker qui peuvent obtenir, par leurs seules pressions, que le yuan et le dollar changent de comportement, sachant notamment que la faiblesse du dollar sur le marché est la conséquence du déficit commercial croissant des États-Unis : 800 milliards de dollars, soit 6 % du PNB américain !

Par ailleurs, le prix du pétrole ne cesse d'augmenter et les inconvénients de l'euro fort ont au moins une contrepartie : il est capable, partiellement, de compenser la hausse du pétrole.

Cette hausse du pétrole devient, en effet, dangereuse. De l'ordre de 30 dollars le baril au moment de l'invasion de l'Irak, l'or noir a dépassé 80 dollars le 12 septembre, pour franchir la barre des 90 dollars le 18 octobre, à New York. Tout est prétexte à l'augmentation du baril de brut : un cyclone dans le golfe du Mexique, truffé de puits pétroliers ; les violences dans le delta du Niger ; les tensions au Moyen-Orient ; la progression de la demande mondiale ; les « gloutonneries » de la croissance chinoise et indienne, sans parler du démarrage en cours d'autres pays en développement. Faute d'une gouvernance mondiale dans laquelle l'Union européenne solidaire ferait front autrement qu'en apparence, comme c'est encore trop souvent le cas, malgré l'existence de la zone euro et de la monnaie unique, il est impossible d'imposer un comportement cohérent en

liaison avec les grandes puissances industrielles (États-Unis, Japon, notamment) et donc de peser de notre véritable poids dans les turbulences économiques, financières, pétrolières internationales. À l'heure où, dans tous les parlements européens, on débat des budgets 2008, la disparité des choix économiques et sociétaux, même dans les pays de la zone euro, reste d'ailleurs frappante.

On ne peut plus, en tout cas, continuer à considérer comme un adage acceptable la maxime édictée par le secrétaire d'État au trésor de Richard Nixon, John Conally, à savoir que « le dollar est notre monnaie, mais c'est votre problème ». D'abord parce que depuis l'institution de l'euro celui-ci représente 37 % des réserves mondiales et, d'autre part, parce que le problème du dollar n'est que par contre coup notre problème. Il s'agit d'abord d'un problème américain, lié au déficit délibéré de la balance commerciale des États-Unis.

Venons-en maintenant à l'évolution de l'environnement conflictuel du continent européen... Celui que composent le Pakistan et l'Afghanistan ; celui du Moyen-Orient (Iran, Irak fondamentalement) ; du Proche-Orient (Palestine-Israël, Liban-Syrie) ; enfin, de l'Asie mineure avec la Turquie aux prises avec sa composante kurde.

Pakistan-Afghanistan : terres de terrorisme

Le Pakistan et l'Afghanistan, travaillés par l'essor d'un islamisme fondamentaliste radical sont des terres exemplaires de terrorisme. Ce qui est particulièrement le cas pour l'Afghanistan depuis de coup d'État militaire pro-soviétique de juillet 1973, l'intervention soviétique de 1979, le retrait soviétique de 1989, la prise de Kandahar par les talibans, l'institution consécutive de la charia en 1996, le régime du mollah Omar à partir de 1996 jusqu'en 2001 (assassinat du commandant Massoud, les premières frappes contre Al Qaida, la chute du régime taliban, la présidence de la République, enfin, attribuée à Hamid Karzaï, jusqu'à nos jours).

Aujourd'hui, malgré l'assistance des forces internationales et, au sud du territoire, américaines,

l'Afghanistan demeure le pays de l'insécurité absolue, des enlèvements, des meurtres, des attentats suicides contre les traîtres et les mécréants (103, entre janvier 2007 et le 10 septembre de la même année).

L'Afghanistan est la terre de prédilection de ceux qui veulent en découdre avec les Occidentaux. Un flot de combattants « étrangers », parmi lesquels de nombreux ouzbeks, viennent se battre à la frontière afghano-pakistanaise. Fait nouveau : les Iraniens sont accusés de soutenir les talibans. Des milliers de civils ont été tués cette année, soit au cours d'incidents armés, soit à la suite de la multiplication des frappes aériennes américaines contre les talibans, qui affectent durement la population.

Le président Hamid Karzai vit barricadé dans son palais à Kaboul. Il a offert aux talibans de dialoguer, en des termes qui manifestent un certain désarroi, allant jusqu'à offrir des postes ministériels à des adversaires refusant tout contact.

L'été dernier, les islamistes ont enlevé 23 évangélistes sud-coréens, dont une majorité de femmes, venus en Afghanistan pour tenter de prêcher la bonne parole aux talibans. Ô candeur et insondable naïveté. Deux de ces Coréens ont été liquidés physiquement, les autres libérés, mais les seigneurs de la guerre ont obtenu le retrait de quelque 200 soldats de la Corée du Sud stationnant dans le pays auprès de 50 000 autres militaires réunis par l'OTAN en vertu de dispositions prises sous l'égide de l'ONU depuis 2001.

• Au **Pakistan** voisin, les combats entre armée et islamistes retranchés le long de la frontière pakistano-afghane, notamment dans les zones tribales de Waziristan, ont crû en intensité, faisant des centaines de tués. On estime à 90 000 le nombre des militaires pakistanais désormais cantonnés dans ces zones tribales.

À Islamabad, les forces pakistanaises sont parvenues à déloger les islamistes armés de la mosquée rouge qu'ils occupaient comme un bastion, après une longue vague d'attentats qui avait causé la mort de 230 personnes. Cet assaut des forces pakistanaises aurait fait une centaine de tués pour sa part.

Le chef de l'État, le général Musharraf, qui a réchappé de peu à plusieurs attentats, après être parvenu au pouvoir à la suite d'un coup de force, s'est fait réélire à la présidence par le Parlement, le 6 octobre, sous réserve de l'accord de la Cour constitutionnelle.

Benazir Bhutto, figure emblématique de l'opposition, destituée pour corruption et népotisme en 1996, s'est réconciliée avec Musharraf sous la pression des Américains. De retour à Karachi le 18 octobre, elle a aussitôt annoncé son intention de se présenter aux élections législatives de 2008. Mais la foule des partisans n'était pas la seule à l'attendre. Il y avait aussi un comité d'accueil d'extrémistes. De la liesse, on a dû subitement basculer dans le carnage à la suite d'un attentat kamikaze. Miraculeusement, Benazir en a réchappé, mais 138 personnes ont été tuées et 300 autres blessées.

Ainsi va la « démocratie », dans ce pays du Commonwealth britannique, de 160 millions d'habitants, avec deux caractéristiques : république islamiste et puissance atomique depuis 1998.

L'Iran de M. Ahmadinejad

L'Iran voisin, également république islamique, demeure, de son côté, la terre privilégiée du chiisme révolutionnaire. Le pays, comme on le sait, est dans le collimateur du Conseil de sécurité. Soupçonné de préparer l'arme atomique alors qu'il est signataire du traité de non prolifération nucléaire, il s'est refusé jusqu'ici, sous divers prétextes, de répondre aux injonctions qui lui ont été faites de cesser d'enrichir de l'uranium. Il a déjà été deux fois frappé de sanctions par le Conseil de sécurité, malgré les réticences de deux des cinq membres permanents (la Chine et la Russie) qui, chacun, disposent d'un droit de veto dans cette honorable enceinte. La résolution 1747 prévoyait de laisser à l'Iran un nouveau délai de 69 jours expirant le 24 mai dernier avant de renforcer pour la troisième fois les sanctions.

L'Iran n'a toujours pas obtempéré.

Le 23 mai, le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique de l'ONU a remis un rapport constatant que l'Iran avait, au contraire, accéléré ses travaux d'enrichissement dans l'usine de Natanz et refusait toujours de fournir des explications sur son programme nucléaire, s'obstinant à déclarer qu'il avait été conçu à des fins purement civiles.

Le 21 août, l'Agence internationale et l'Iran ont conclu un accord sur un « plan d'action » aux termes duquel celui-ci s'engage à faire la lumière sur *l'histoire* de ses activités nucléaires. Washington, Londres et Paris ont exprimé leurs « réserves », rappelant qu'il était essentiellement demandé à l'Iran de suspendre l'enrichissement d'uranium « et qu'il n'était pas acceptable de le laisser se soustraire à cet objectif en détournant l'attention vers d'autres questions ». Le nouveau président français a fait une déclaration péremptoire en ce sens le 26 août dernier.

Le 30 août, un nouveau rapport de l'AIEA constatait que l'Iran poursuivait ses opérations d'enrichissement à Natanz, en y faisant fonctionner près de 2 000 centrifugeuses.

Le 16 septembre, devant le grand jury RTL-le Figaro-LCI, Bernard Kouchner invitait les auditeurs à « se préparer au pire ».

Le 27 septembre, le Conseil national de la résistance iranienne annonçait que les autorités iraniennes avaient entrepris la construction d'un nouveau site nucléaire souterrain près de l'usine de Natanz, qui abriterait des installations d'enrichissement d'uranium. Trois jours plus tôt, le président iranien en voyage aux États-Unis, se faisait traiter de « petit dictateur cruel et inculte » par le doyen de l'Université de Columbia, tandis que devant l'ONU, Ahmadinejad annonçait que le dossier nucléaire iranien devait être considéré comme « clos ».

Vladimir Poutine, de son côté, en voyage à Téhéran en octobre, a tenu tout récemment à se distancer fortement des prises de positions récentes de Washington, Londres et Paris à l'égard de l'Iran.

Alors que certains experts occidentaux estiment que l'Iran disposera de la bombe dans un délai de 18 à 30 mois, M. El Baradei, directeur égyptien de l'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne, s'est cru autorisé à déclarer à l'envoyée spéciale du *Monde* venue l'interviewer, qu'il serait en mesure « avant la fin de novembre [...] de rendre un jugement sur le sérieux de l'Iran [...] », précisant : « Je ne peux juger des intentions, mais à supposer que l'Iran ait l'intention de se doter de la bombe nucléaire, il lui faudra encore entre trois et cinq années pour y arriver. »

Il existe déjà des différences d'appréciation depuis plusieurs années, entre Washington et Mohamed El Baradei qui avait tout fait pour éviter la guerre d'Irak. M. El Baradei a reçu le prix Nobel de la paix.

Éviterons-nous une confrontation militaire avec l'Iran ? Le président iranien a délibérément jeté de l'huile sur le feu quand, par exemple, il a parlé de « rayer Israël de la carte », ou quand il a dénoncé le « Satan américain ». De plus, l'État qu'il préside est de nature totalitaire sous loi religieuse. Parallèlement à l'étrange attitude de Téhéran en matière nucléaire (existence de sites nucléaires clandestins, refus d'interrompre l'enrichissement d'uranium, construction et présentation ostensible de missiles de 1 500 kilomètres de portée, permettant d'atteindre Israël, etc.), le régime de Téhéran ne cesse de se durcir. Alors que les étudiants manifestent en assimilant Ahmadinejad à Pinochet, les exécutions par pendaisons n'ont cessé de se multiplier, pour atteindre le chiffre de 210 entre le 1^{er} janvier et le 12 octobre 2007. Les pendus sont tout aussi bien des homosexuels, des apostats et des Kurdes que des individus accusés d'espionnage, etc.

Entre Tigre et Euphrate

En **Irak**, l'armada de 160 000 Américains déployés du nord au sud du pays a permis d'obtenir quelques résultats notables même s'ils demeurent précaires : Sunnites ayant retourné leur veste au détriment d'Al Qaida et au profit des Américains dans la province d'Al-Anbar, diminution du nombre des attentats dans quelques autres provinces et à

Bagdad, même si la ville demeure plus compartimentée que jamais, par des barricades et des murs destinés à isoler certains quartiers et les communautés chiïtes des communautés sunnites.

Toutefois, « diminution » du nombre des attentats ne signifie pas « disparition ». Ainsi, le 20 octobre, dans le quartier chiïte de Sadr city, d'intenses combats ont fait encore 49 morts.

L'attentat le plus spectaculaire, depuis notre dernière chronique, s'est produit dans le nord-ouest du pays, contre la communauté Yézidie (kurdophones qui vénèrent un chef des archanges souvent représenté par un paon). Deux camions piégés ont fait, en explosant, 250 morts et 375 blessés. Un bagatelle !

La question du retrait graduel des troupes américaines a été posée aux États-Unis, notamment au Congrès (et pas seulement chez les démocrates). Le général Petraeus s'est montré très circonspect : si la situation militaire ne s'y oppose pas, a-t-il dit, les premiers rapatriements des brigades envoyées en renfort, au début de 2007, pourraient avoir lieu entre décembre 2007 et juillet 2008. 30 000 hommes sont concernés. Toutefois, selon George Bush, « quand nous commencerons à réduire nos effectifs, ce sera à partir d'une position de force et de succès, non de crainte et d'échec ».

En visite à Paris, le ministre irakien des Affaires étrangères, a clairement déclaré à la presse qu'un « retrait brutal des forces américaines aurait des conséquences catastrophiques ». En attendant, les Britanniques ont décidé de retirer de Bassorah une partie de leurs soldats (un millier d'hommes). Le nouveau gouvernement polonais a également annoncé qu'il allait rappeler le contingent polonais qui séjourne, lui aussi, en Irak.

Dans le nord du pays, une intervention massive éventuelle de l'armée turque poursuivant les Kurdes du PKK pourrait avoir des conséquences absolument imprévisibles. De plus, la situation politique de l'Irak lui-même demeure celle d'un château branlant. Le gouvernement de M. Maliki (chiïte) est formé sans les sunnites qui ont refusé d'y siéger depuis le 1^{er} août et jusqu'à nouvel avis. Certaines unités de

l'armée irakienne sont infiltrées par des éléments de la résistance. Selon des estimations, la moitié des armes livrées au gouvernement irakien par les États-Unis auraient disparu. Inversement, la présence d'engins explosifs d'origine iranienne a été décelée ici et là.

Autrement dit, entre Tigre et Euphrate, beaucoup dépendra de ce qui se passera ou pas des côtés turc et iranien mais, la présence d'Al Qaida aidant, le gouvernement mis en place par les Américains dans la zone verte de Bagdad ne représente aucune véritable garantie de fiabilité pour l'avenir. C'est pourquoi Washington vient de décider de conclure un méga contrat d'armement de 20 milliards de dollars avec l'Arabie saoudite, pourtant soupçonnée d'encourager les sunnites irakiens, et cinq petits pays du golfe persique (Émirats, Koweït, Qatar, Bahreïn et Oman). D'autre part, Israël recevrait une rallonge de 25 % de l'aide américaine. Voilà où nous en sommes ! Si on trouve que tout ce dont nous venons de nous entretenir respire la paix, on fera preuve d'un sacré optimisme.

Israël-Palestine et le rendez-vous d'Annapolis

Entre les Israéliens et les Palestiniens, bien que le chef du gouvernement israélien, Ehoud Olmert, et le président palestinien, Mahmoud Abbas, aient eu ces derniers mois des entretiens régulièrement, la situation n'a pas évolué politiquement et, sur le terrain, elle a même continué à se dégrader. Jamais, en effet, les problèmes économiques et sociaux n'ont paru plus aigus. Dans l'ensemble palestinien, 53 % des ménages vivent maintenant sous le seuil de la pauvreté (estimé à 2 dollars par jour). A Gaza, où 150 000 personnes (ou peu s'en faut) croupissent entassées sur une bande de terre de 360 km², 85 % des entreprises ne fonctionnent plus. En Cisjordanie, le quadrillage du territoire par les check-points israéliens autour des villes et sur les principaux axes routiers freine évidemment le développement d'une activité économique normale.

En Cisjordanie par ailleurs, le gouvernement d'Union avec le Hamas, formé après le succès électoral de celui-ci au détriment du Fatah, a cessé, on le sait, d'exister depuis le

coup de force du parti islamiste, quand il s'est emparé de la bande de Gaza. Donc, Abbas gouverne seul à Ramallah, tandis que son ancien premier ministre est devenu le « patron » de Gaza.

Actuellement, de nouvelles élections pour sortir de l'impasse sont pratiquement impossibles, Abbas refusant tout contact avec le Hamas tant que celui-ci ne sera pas – si je puis dire – allé à Canossa, c'est-à-dire tant qu'il n'aura pas restitué le pouvoir à l'Autorité palestinienne dans la bande de Gaza.

Quant à Israël, non seulement il considère le Hamas comme infréquentable, mais il a classé le 19 septembre Gaza comme « territoire ennemi ». Dans cet esprit, son communiqué déclare : « Outre la poursuite des opérations militaires ciblées contre les organisations terroristes, Israël imposera des restrictions au pouvoir issu du Hamas, de manière à limiter la circulation des marchandises vers la bande de Gaza, ainsi que la fourniture de carburant et d'électricité ». En bref, la bande de Gaza est entre les mains d'une organisation palestinienne qui ne reconnaît pas l'existence d'Israël, mais elle dépend presque totalement d'Israël pour ses besoins alimentaires et la fourniture d'électricité. Côté Olmert-Abbas, on cause, mais jusqu'ici en pure perte. Il n'y a encore aucun accord, malgré les pressions américaines qui incarnent les visites régulières de Condolezza Rice, sur le tracé des frontières, le statut des réfugiés, celui de Jérusalem, les conditions d'une viabilité minimale d'un éventuel futur État palestinien.

Alors que les Palestiniens tiennent dur comme fer à l'idée de transférer leur capitale à Jérusalem, la mésentente est totale sur le sort de la vieille ville où se tiennent les « lieux saints ».

Par ailleurs, la poursuite de l'édification de colonies israéliennes en Cisjordanie rend problématique la possibilité de créer à terme un État palestinien « viable et continu », selon la formule consacrée. Ces colonies d'hébreux morcellent inévitablement le territoire, d'autant qu'elles comprennent maintenant 250 000 habitants dont Israël assure la protection.

Ajoutons à cela, pour mémoire, la poursuite de la construction du mur destiné à séparer hermétiquement le territoire israélien à proprement parler de celui de la Palestine, pour avoir une idée de l'impasse actuelle. Même si une négociation sérieuse, sous l'égide de la communauté internationale, conduit Israël à faire certaines concessions, il est à mon avis totalement irréaliste de parler d'un retour aux frontières de 1967.

Ehoud Olmert, lui-même, n'est pas maître du jeu parmi les siens. Toute concession trop significative, provoque des menaces de crise et de rupture politique. Ce fut le cas récemment de la part des ultra-orthodoxes séfarades et du parti Israël Beitenou, majoritaire parmi les juifs russes. De plus, la position personnelle d'Olmert est d'autant plus fragile qu'il est, par ailleurs, accusé de corruption.

Une énième conférence est prévue à Annapolis pour tenter de sortir de l'impasse dans laquelle Hébreux et Palestiniens se sont enfoncés. Les Russes, les Américains et les Européens participeront à cette rencontre organisée par ce qu'on appelle le « quartette ».

La tendance des Israéliens est de minimiser la portée d'une telle conférence. Pour les Palestiniens, cette conférence devrait être celle de la dernière chance, le processus de paix étant moribond depuis sept ans.

Novembre au pays du Cèdre

Ces mois-ci risquent fort, par ailleurs, d'être décisifs pour l'avenir du pays du cèdre voisin. Le Parlement libanais a été convoqué le 25 septembre pour « élire un nouveau président de la République ». Aucun accord. Une nouvelle réunion parlementaire s'est tenue le 23 octobre. L'Union européenne a délégué à Beyrouth, le 20 octobre, trois ambassadeurs extraordinaires – Bernard Kouchner, Massimo d'Alema, Miguel Angel Moratinos, les personnalités les plus représentatives de la diplomatie méditerranéenne européenne – pour tenter de responsabiliser les différentes factions politiques libanaises. Sans résultat, une fois de plus. La décision devra donc être prise le 24 novembre au plus tard, puisque le mandat de l'actuel président libanais, Émile

Lahoud, également chef de l'armée, élu par la Chambre des députés pour six ans, expire à cette date.

En vertu des us et coutumes politiques, la présidence de la République devrait revenir à un chrétien maronite, le chef du gouvernement étant un sunnite et celui du Parlement, un chiite. Mais la Syrie, qui considère toujours le Liban comme une sorte de protectorat, n'admet pas ce *modus vivendi* et les services secrets syriens, redoutablement efficaces, sont accusés de faire assassiner les parlementaires de l'actuelle majorité anti-syrienne, qui dénonce la mainmise de Damas sur le pays. Quatre d'entre eux ont été récemment assassinés. Le dernier en date, le phalangiste chrétien Antoine Ghanem, candidat potentiel à la présidence au surplus, a été pulvérisé par un attentat à la voiture piégée, qui a tué 8 autres personnes et fait 50 blessés le 19 septembre dernier. Inutile de dire que tout parlementaire qui n'est pas agréé par Damas doit vivre sous haute protection policière en permanence.

L'armée libanaise – 70 000 hommes mal équipés – n'est pas capable d'assurer la sécurité dans le sud hezbollah du pays puisqu'on a dû faire appel à la FINUL et aux Nations unies pour y parvenir, avec 13 000 Casques bleus, au voisinage d'Israël. Elle a cependant pu mener à bien l'opération militaire visant à éliminer le Fatah al-Islam du camp palestinien de Nahr el Bared, au nord du Liban. Les combats particulièrement sanglants contre ces extrémistes islamistes ont duré du 20 mai au 2 septembre. Il ont coûté la vie à 160 militaires et 280 miliciens du Fatah al-Islam auraient été tués. Le 25 septembre, l'Arabie saoudite a publié une déclaration accusant la Syrie de « semer le chaos dans la région ».

Turquie, entre laïcité et islam

Reste, dans ce Proche-orient hautement conflictuel, le cas de la Turquie, engagée dans une mutation politique dont nous devons suivre l'évolution avec d'autant plus d'attention que des négociations sont – comme chacun le sait – engagées en vue de son intégration éventuelle au sein de l'Union européenne, qui n'est pas seulement une union

d'États mais, depuis le traité de Maastricht, se présente comme une communauté de citoyens.

Abdullah Gül, ancien ministre des Affaires étrangères de M. Erdoğan, a été, le 28 août dernier, par la volonté de l'Assemblée turque réélue le 22 juillet, choisi comme président de la République à la place d'un kémaliste. Le Parlement, en effet, est contrôlé par les islamistes modérés de l'AKP : 341 sièges sur 550. Les kémalistes (laïcs) constituent encore un groupe important, mais affaibli, de 99 sièges ; sans parler d'un petit groupe d'ultranationalistes et des nouveaux députés kurdes qui, pour contourner la loi électorale et être quand même élus, se sont présentés comme « indépendants ». Ils sont une vingtaine. Leur parti « pour une société démocratique » est évidemment accusé d'être la vitrine des PKK.

L'état-major de l'armée a d'abord boudé le nouveau président dont l'épouse et la fille portent le voile. Mais finalement, le n° 1 de l'armée, le général Yaşar Büyükanit, a fini par avaler la couleuvre et s'est rendu pour la première fois au palais présidentiel de Cankaya. Cette rencontre a nécessairement revêtu un caractère symbolique car l'état-major demeure le garant de la stricte laïcité des institutions héritées du fondateur de la Turquie moderne, Mustapha Kemal.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de l'indiquer, les pouvoirs du président sont substantiels. C'est lui, notamment, qui désigne les membres de la Cour constitutionnelle, du Conseil de l'enseignement supérieur, les recteurs de l'Université, le procureur de la République, etc.

Le 21 octobre, à l'occasion d'un référendum constitutionnel, le peuple turc, à la requête de ses nouveaux dirigeants, a décidé, de plus, que le futur président de la République serait élu au suffrage universel. Il y a eu 33 % d'abstentions et 69 % de votants favorables à ce changement qui, semble-t-il, vise au premier chef à assurer une majorité durable à MM. Gül, Erdoğan et consort. C'est de bonne guerre. Les kémalistes, eux, se bornent à redouter officiellement une « dérive populiste ».

Mais les problèmes que pose la Turquie sont toujours *grosso modo* les mêmes. S'il n'y a rien de nouveau sur le front chypriote, la décision de la commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants d'adopter une résolution reconnaissant, au nom des États-Unis, le « génocide » arménien de 1915, a déclenché une fureur générale à Ankara. L'ambassadeur turc a été rappelé pour consultation. L'armée turque s'est permis d'adresser une mise en garde à Washington, au nom de sa coopération privilégiée au sein de l'OTAN. Inutile de dire que G. Bush freine ses parlementaires des quatre fers, d'autant que la dite armée turque a grande envie d'aller débusquer les Kurdes du PKK au-delà de la frontière irakienne. D'un côté de la frontière turque, la population est kurde ; de l'autre côté, bien qu'irakienne, elle est non moins kurde.

Le président américain est piégé : le seul partenaire stratégiquement fiable dont il dispose au Proche-orient est précisément la Turquie, mais celle-ci prive de leurs droits démocratiques les plus élémentaires une population kurde de 13 millions de personnes. En Irak, les seuls sur lesquels il peut s'appuyer, ce sont aussi les Kurdes, qui attendaient de l'intervention militaire américaine non seulement qu'on les débarrasse de Saddam, mais également qu'on leur reconnaisse avec les garanties voulues une légitime autonomie. C'est chose faite. Mais les Kurdes restent des Kurdes et ils n'assisteront pas passivement à une intervention militaire turque sur leur territoire irakien.

Que disent, que pensent les Européens des récentes évolutions ? On aimerait le savoir. Javier Solana, notre représentant de l'Union européenne, qui a été aussi secrétaire général de l'OTAN, est resté muet jusqu'ici.

Un dernier mot sur ce dossier pour être complet : on a beaucoup glosé sur le fait que notre Nicolas national a laissé prévoir que la France ne bloquerait pas les négociations d'adhésion en cours. Il l'a dit, effectivement, le 27 août, dans un discours devant le corps diplomatique réuni au grand complet à l'Élysée, mais une information, pour être exacte, doit être complète. À notre connaissance, il ne veut pas, par contre, entendre parler – du moins pour l'heure – de

négociations sur l'agriculture, la politique régionale, la citoyenneté européenne, les institutions, l'Union monétaire. Cet assouplissement de la position française n'est pas pour autant un « feu vert », mais Nicolas a également à l'esprit son propre grand projet d'Union méditerranéenne et il est assez intelligent pour savoir qu'une éventuelle Union méditerranéenne, qu'il vient de relancer à Tanger, se fera la Turquie. On ne peut donc pas brutalement lui fermer la porte au nez, d'autant que cette attitude ne serait pas comprise par la plupart de nos propres partenaires européens.

Vladimir Vladimirovitch à l'apogée

Tournons nous maintenant vers le continent, en commençant par notre grande voisine, la Russie. Ce que je suis tenté d'appeler le « grand poutinistan », car il est fort vaste, avec ses frontières qui courent du détroit de Béring à la mer de Barents, ses « 6 846 » kilomètres de frontières avec le Kazakstan, 3 645 avec la Chine, 3 485 (presque autant) avec la Mongolie, plus de 1 500 avec l'Ukraine, plus de 1 300 avec la Biélorussie, près de 1 000 avec la Finlande, etc. 143 millions et quelque de Russes et apparentés (Tchéchène, Ingouches, Tatars et des dizaines d'autres nationalités), répartis sur onze fuseaux horaires ; 12 750 000 km² en Asie et 4 320 000 en Europe.

On comprend que le nouveau « tsar de toutes les Russies », après avoir fait carrière dans le KGB, roule parfois des biceps... Alors que l'an prochain il devrait abandonner la présidence et qu'il est devenu populaire – c'est un fait – d'un bout à l'autre de l'immense steppe, on a beaucoup admiré un peu partout cette photo qui nous le dévoile avec un chapeau de cow-boy, montant en tenue rustique un cheval à fière allure dans la lointaine République sibérienne du Touva l'été dernier.

Après huit ans de présidence, Poutine, grâce au pétrole et Gazprom surtout, a été en mesure de donner un coup de fouet à l'économie russe. Si l'inflation est trop forte (7,5 % de janvier à septembre), la croissance avance au moins au même rythme.

La tendance récente de la Russie poutinienne est de prendre le contre-pied de la politique américaine, afin de bien montrer qu'elle est aussi une grande puissance, même si sa démographie est déclinante, même s'il n'est pas aisé de s'affirmer « démocratie » quand on ne l'a jamais été. Poutine patronne une certaine réhabilitation du communisme. En Asie centrale, il estime que les États-Unis n'ont rien à faire et que le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, le Turkménistan, le Kirghizstan, le Tadjikistan font partie de l'imperium naturel des Russes. Le 16 octobre, il a participé sans hésitation à Téhéran à un sommet des pays riverains de la Mer caspienne, riches en réserves mondiales de gaz et de pétrole, préconisant un rapprochement prudent avec l'Iran. Au Nord arctique de l'espace russe, il a été l'été dernier le premier à faire valoir des droits de préemption russe sur l'espace glacé qui, s'il perd de sa carapace, révélera peut-être des richesses minières insoupçonnées jusqu'ici.

Dans l'affaire du Kosovo, il appuie la cause serbe, au nom de la fraternité slave. Rien de nouveau, à cet égard, depuis la disparition de Milosevic. La Russie dispose d'un droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU et, à moins d'affronter une crise politique grave avec elle, on peut difficilement se passer de son consentement pour régler le statut du pays kosovar, légalement serbe, mais devenu très largement albanophone et qui, donc aspire à l'indépendance.

Dans le Caucase russe, le Poutinistan en est, par ailleurs, resté à des méthodes coloniales. Le cas de la Tchétchénie a dominé pendant une quinzaine d'années. Aujourd'hui, une situation un peu comparable risque de s'imposer dans la petite république d'Ingouchie voisine, où il existe effectivement une guérilla musulmane qui menace de faire tâche d'huile. Des méthodes de répression très brutales avec leurs cortèges d'enlèvements, de tortures, de mises à mort, ont été récemment dénoncées. De plus, l'Ingouchie et la Géorgie ont des frontières communes. Or les relations des Géorgiens et des Russes sont aujourd'hui des plus tendues.

Par ailleurs, Poutine s'oppose vivement au projet américain de déployer un bouclier antimissile en République

tchèque et en Pologne pour faire face au potentiel danger représenté par des missiles nucléaires iraniens actionnés par Ahmadinejad et ses ayatollahs.

Pour manifester sa mauvaise humeur à l'égard de G. Bush et de l'OTAN, il a annoncé le 17 août la reprise des vols de bombardiers stratégiques russes sur une base permanente, ceux-ci étant interrompus depuis 1992. Les bombardiers en question – les Tu-95 – sont équipés de missiles nucléaires de 200 kilotonnes chacun et d'une portée de 3 000 kilomètres. Et ce n'est pas tout : le 11 septembre, une méga bombe a été larguée par un bombardier russe, à grands renforts de publicité. Il s'agit d'une bombe de 7 100 kilos, à implosion, dont, selon l'état-major russe, l'efficacité est comparable à une arme nucléaire. Les effets de souffle dévastateurs sont garantis.

De plus : Moscou a menacé encore, début octobre, de couper le gaz aux voisins ukrainiens, occupés par leurs élections législatives, pour exiger le règlement des factures impayées. Comme les Ukrainiens ne pouvaient pas s'exécuter sur le champ, Kiev a signé un accord qui prévoit la cession de 8 milliards de mètres cubes de gaz sur les 32 qui composent les réserves ukrainiennes.

En Russie, des élections législatives vont avoir lieu le 2 décembre prochain : leur résultat, favorable à l'actuel président, ne fait guère de doute. Par contre, la constitution prévoyant qu'un président ne peut pas exercer plus de deux mandats consécutifs, chacun se pose la question : *quid* de Poutine pour les élections présidentielles de mars prochain, alors que tous les sondages lui sont très favorables ?

On s'est interrogé notamment sur l'objectif éventuel d'un tour de passe-passe du rusé président russe. Celui-ci a en effet chargé, le 12 septembre, un fonctionnaire largement inconnu du public de former un nouveau gouvernement, alors que rien ne l'y contraignait. L'homme nouveau – Viktor Zoubov – appartient à la caste des apparatchiks de la finance. Il a fait l'essentiel de sa carrière à Saint-Pétersbourg. C'est un spécialiste de la lutte contre le blanchiment de l'argent. Il a fait savoir très rapidement qu'il

n'excluait pas de succéder à Poutine à la présidence de la Russie.

Chacun se demande dans la presse russe à quel jeu on joue actuellement au Kremlin avec Poutine. D'autant que, comme l'a observé la secrétaire d'État américaine, Condolezza Rice, « il est tout à fait évident qu'il n'y a aujourd'hui en Russie aucun contre pouvoir ».

Pour le moment, Vladimir Vladimirovitch continue à laisser planer tous les doutes sur son avenir personnel. Quand, par ailleurs, on évoque devant lui la candidature aujourd'hui annoncée du sympathique Garry Kasparov, ancien champion du monde d'échecs, aux présidentielles de mai, Poutine se contente d'esquisser un sourire énigmatique.

Les Ukrainiens voisins aimeraient bien savoir, de leur côté, ce que, précisément, l'avenir leur réserve du côté russe...

Ils sont indépendants, mais tributaires des Russes pour leurs ressources en énergie, notamment en gaz. Ils sont indépendants, mais une partie de l'Ukraine est russophone et tournée vers la Russie : tout l'Est industriel, mais également la Crimée et le port d'Odessa.

Les récentes élections dans ce pays difficilement gouvernable n'ont pas permis de trancher vraiment entre les russophones et les autres. La dissolution de la Rada (Chambre des députés) en avril dernier, avait pour but de trancher enfin entre un pouvoir « orange » (pro-occidental, pro-OTAN, pro-Union européenne) et les « bleus », pro-Russes. Certes, le parti de la belle Ioula Timochenko à la tresse d'or et égérie de la « révolution orange », a emporté 30,71 % des suffrages. Elle a la possibilité de former un gouvernement avec l'appui du parti du président, Viktor Iouchtchenko, et en bonne logique elle devrait y parvenir incessamment ; mais le « parti des régions » de M. Ianoukovitch, bleu et russe, a engrangé 34,37 % des suffrages. C'est dire qu'il faudra d'autant plus compter avec lui que la coalition orangiste ne disposera que de 2 députés pour s'assurer la majorité absolue, à moins de faire appel à l'appui des communistes (un peu plus de 5 % des suffrages). Ce qui n'est pas, en l'état, vraisemblable. L'accord de

coalition conclu le 12 octobre reste donc fragile. D'autant plus fragile que Ioula et le président Iouchtchenko ont entretenu jusqu'ici des rapports tumultueux. Ainsi va la vie, en Ukraine aussi.

Le rendez-vous de Lisbonne

Venons-en maintenant au rendez-vous de Lisbonne et à l'Union européenne, non seulement en tant qu'entité précisément « européenne », mais aussi entité où les vies politiques nationales déterminent, d'une certaine façon, celle de l'ensemble de l'Union.

Ce rendez-vous de Lisbonne est un succès pour une seule et bonne raison, à mon avis irréfutable : un échec eut été mortel, alors qu'on négocie depuis bientôt six ans, que le traité constitutionnel a été rejeté au printemps 2005 par deux des États fondateurs de la Communauté européenne et qu'il s'avérait impossible d'obtenir sa ratification dans tous les pays européens restants.

Enfin, à 1h15 du matin ce 19 octobre, les chefs de gouvernement des pays membres de l'Union européenne et notre président de la République ont signé le texte d'un traité majeur – même s'il n'est juridiquement que « modificatif ». Il restera dans l'histoire comme le « traité de Lisbonne ». Il sera d'ailleurs signé à Lisbonne le 13 décembre prochain, après l'intégration et les mises en forme juridiques consécutives aux dernières retouches de textes, auxquelles il a été procédé.

En l'état, ce que par ignorance des complexités réelles d'un tel exercice on a appelé d'abord un « mini traité », puis un « traité simplifié », se présente sous la forme d'un document de 250 pages, dont notre ami Ferdinando Riccardi a eu raison de dire dans son édito de l'Agence Europe du 20 octobre qu'il est « illisible », dans la mesure où un « traité modificatif » est par nature un ensemble de changements ponctuels aux textes qu'il modifie. Dans ces conditions, souvent le nouveau texte libellé a besoin d'être comparé à l'ancien qu'il remplace pour être compris. Distribuer un tel texte aux citoyens pour les convaincre serait une initiative absurde.

Pourtant, les Irlandais ont d'ores et déjà fait savoir que les exigences constitutionnelles qui sont les leurs rendraient inévitable un référendum. Dans d'autres pays, cette question de la modalité de ratification reste à régler.

Je pense, par exemple, disant cela, au Danemark. Mais pour les pays hésitants, le fait que Gordon Brown se soit clairement engagé à soumettre le texte en cause aux parlementaires et non au vote direct des citoyens est d'une grande importance. Les souverainistes britanniques traditionnels, conservateurs aujourd'hui en l'occurrence, même si le terme concerne aussi une quarantaine de députés travaillistes, et la presse « people » de Murdoch vont hurler. Quant à la Pologne, ce qui s'y est passé le dimanche 21 octobre me semble de nature à nous conforter dans le très relatif optimisme européen dont nous faisons preuve aujourd'hui.

Alors que tout – à commencer par les sondages – donnait à penser que les frères Kaczynski, conservateurs obtus et anti-européens, l'emporteraient, ce sont les amis de Donald Tusk, leader de la droite libérale et européenne, qui ont – haut la main (44,2 % des suffrages exprimés) – gagné la partie.

Avec 31,3 % des voix, les frères jumeaux sont en net recul. Leurs partenaires d'extrême droite (Samoobrona et la Ligue des familles) n'ont même pas pu franchir la barre des 5 % de suffrages exprimés et ne seront donc plus représentés au Parlement. Les libéraux gouvernent avec l'appui du petit parti paysan (parti historique puisqu'il a été fondé en 1895). Ils devraient disposer de 240 sièges sur 460. Certes, le président de la République, Lech Kaczynski, restera président et son frère sera à la tête d'une opposition « coriace et déterminée » qui ne fera pas de cadeaux à ses adversaires, mais la Pologne cessera de faire la guéguerre à ses voisins allemands et russes. Du moins, nous l'espérons, sachant, par exemple, qu'ils faisaient obstacle à toute tentative de négocier un accord de partenariat Union européenne-Russie.

Mais venons-en au nouveau texte lui-même.

En fait, première complexité, les deux traités qui composent ce que l'on appelle, au singulier, le traité de Nice (traité sur l'Union européenne et traité instituant la communauté européenne), sont amendés avec incorporation de certains éléments du traité constitutionnel, pour s'appeler respectivement « traité sur l'Union européenne » et « Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne ».

Ceux d'entre nous qui ont des capacités juridiques, en la matière, peuvent commencer à se poulécher les babines.

Le principe de la double majorité, tel qu'il avait été inscrit dans le traité constitutionnel (55 % des États-membres représentant au moins 65 % de la population totale de l'Union), est confirmé ; mais la Pologne a obtenu le droit de demander jusqu'en 2017 que l'on calcule la minorité de blocage en intégrant les clauses de la déclaration politique de Ioannina qui date de 1994. Celle-ci prévoit que si un groupe de pays membres représente presque une minorité de blocage au Conseil des ministres lors d'un vote à la majorité qualifiée, il peut demander que la décision soit gelée. Dans cette hypothèse, le Conseil doit se remuer, en faisant tout ce qui est en son pouvoir pour aboutir, « dans un délai raisonnable », à une solution satisfaisante pour les deux parties.

Dans le mandat donné en juin dernier à la conférence intergouvernementale, il avait été convenu que cette « clause de Ioannina » serait éventuellement invoquée à l'avenir lors des décisions à la majorité qualifiée : entre le 1^{er} novembre 2014 et le 31 mars 2017, dès que les pays minoritaires représentent au moins 75 % de la population et 75 % des États-membres nécessaires pour former une minorité de blocage ; après le 1^{er} avril 2017, dès que les pays minoritaires représentent au moins 55 % de la population et 55 % des États nécessaires à la formation d'une minorité de blocage. Cette clause de Ioannina devait, à la requête de la Pologne, être transformée en droit primaire de l'Union. Ce ne sera pas le cas : Ioannina sera transformé en décision du Conseil, en dehors du traité... Mai, néanmoins, un protocole sera annexé au traité, stipulant que cette décision du Conseil sur le fonctionnement et l'applicabilité de cette clause de

Ioannina ne sera modifiable que par un vote à l'unanimité. Ainsi, la Pologne des frères Kaczynski nous lègue en souvenir sa petite crotte, en ayant obtenu un véritable droit de veto avec l'existence de la clause de Ioannina, même si une éventuelle modification ou abolition de cette clause ne nécessite pas une révision du traité.

Ensuite, il faut savoir que le nombre de sièges régis par la majorité qualifiée a été étendu à une quarantaine de matières dont, en premier lieu – et ce point est une innovation – celle relative aux politiques d'asile, de coopération policière et de coopération judiciaire en matière pénale. De même, en matière d'immigration.

Une présidence permanente du Conseil est instituée pour deux années et demie durant. Elle est renouvelable une fois pour la même durée. Le président est soumis à la règle de la majorité qualifiée.

Le haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité sera en même temps vice-président de la Commission européenne. Autrement dit, il fusionnera les actuelles fonctions de représentant pour la PESC (secteur intergouvernemental) et du commissaire responsable des relations extérieures, au sein de la Commission européenne (secteur communautaire).

Ce « métis », si je puis le qualifier ainsi, présidera le Conseil des ministres des Affaires étrangères et s'appuiera sur un service européen « pour l'action extérieure », composé pour partie de fonctionnaires dépendant du Conseil des ministres, de la Commission européenne et des services diplomatiques nationaux. L'organisation et le fonctionnement de cet ensemble européen seront fixés par le Conseil.

À partir de 2014, le nombre des membres de la Commission sera restreint. Au lieu, comme c'est le cas aujourd'hui, d'un commissaire par État-membre, nous aurons une Commission composée d'un nombre de membres correspondant aux deux tiers seulement du nombre des États-membres. C'est dire que l'élimination de tel ou tel État fera l'objet de marchandages.

Le rôle des parlements nationaux est renforcé par le droit accordé à ceux-ci de soulever des objections à l'encontre des propositions législatives de l'Union.

Le droit d'initiative citoyenne, au titre de la démocratie participative, est maintenu. La disposition rendant possible le retrait volontaire de l'Union reste également prévue.

Par contre, il n'est plus question de « constitution », la référence aux symboles de l'Union (drapeau, hymne, devise et même Journée de l'Europe) passe aux oubliettes ; même si, dans la réalité, ce ne sera pas très généralement le cas. Le texte de la charte des droits fondamentaux est remplacé par une référence à celle-ci, lui conférant la même valeur juridique. Le Royaume-Uni et la Pologne bénéficient d'une clause d'exemption explicite.

La référence à une « concurrence libre et non faussée » parmi les objectifs de l'Union est supprimée, à la demande de M. Sarkozy à la suite, semble-t-il, d'entretiens que celui-ci a eu avec des membres de la direction du PS, notamment M. Fabius.

Les instruments juridiques (« lois cadres », « lois », dans le traité constitutionnel) sont de nouveau appelés « directives » et « règlements ».

Ce n'est pas tout... On a dû à Lisbonne essayer de satisfaire à un certain nombre de requêtes nationales qui se sont précisées depuis le Conseil européen de Bruxelles.

La conférence a augmenté d'une unité le nombre de sièges attribués au Parlement européen, pour répondre à une requête italienne. Le siège supplémentaire sera donc attribué à nos voisins transalpins qui, fonction de la population, disposeront de 73 sièges comme les Britanniques, mais un de moins que les Français. Au total le Parlement européen sera composé, à partir de 2009, de 751 sièges au lieu des 750 prévus.

Pour satisfaire la Pologne, un siège d'avocat général permanent à la Cour de justice lui sera attribué. Les avocats généraux permanent seront donc désormais allemand, britannique, italien, espagnol, français et polonais.

Le nouveau Haut représentant pour la politique étrangère et la sécurité prendra ses fonctions dès l'entrée en

vigueur du traité, le 1^{er} janvier 2009. Toutefois, l'Union dépendra de 27 ministres des Affaires étrangères nationaux, qui continueront à être tributaires de la règle de l'unanimité, comme aujourd'hui. C'est un des points faibles du nouveau texte, comme c'était déjà le cas dans le défunt traité constitutionnel. Il faut retenir ce point pour les combats du futur.

Une politique étrangère commune ne peut se définir efficacement avec 27 ministres des Affaires étrangères souverains. Faute de consensus, on butera sur les épreuves du veto, alors que la politique mondiale requiert des prises de position rapidement adoptables, surtout en cas de crise grave.

À la demande de la République tchèque, une déclaration sera, d'autre part, annexée au traité stipulant que le Conseil peut, sur l'initiative d'un ou plusieurs États-membres, demander à la Commission de faire des propositions visant à abroger un acte législatif donné. Curieusement, la Commission ne sera pas obligée de suivre cette requête, mais elle devra lui accorder « une attention particulière ».

Enfin, parmi les dernières dispositions arrêtées, l'une d'elles concerne la Bulgarie. L'alphabet cyrillique sera utilisé pour écrire « euro » dans la version bulgare du traité et les divers autres documents officiels de l'Union. L'euro bulgare deviendra « Evro », le respect de la diversité – contrairement à ce que prétendent nos souverainistes – reste effectivement un des fondements et je dirai, une des raisons d'être, de l'Union européenne tant qu'elle se concilie avec le bon fonctionnement de l'ensemble et l'intérêt général.

Voilà... Et soyons équitables : la France était parmi les États qui avaient encouragé la tentative de doter l'Union européenne d'un cadre de nature pré constitutionnelle ; un Français, Valéry Giscard d'Estaing, a présidé de bout en bout les travaux d'une convention qui a abouti, mais la majorité de nos concitoyens a cru devoir rejeter le fruit de ces efforts. Sur ces entrefaites, une autre majorité de Français a élu M. Sarkozy à la présidence de la République. Celui-là a eu le mérite de comprendre que notre pays était largement responsable d'une impasse dont il fallait, coûte

que coûte pour l'avenir du continent et la crédibilité de ce pays, essayer de sortir. Il s'est tourné vers la présidente allemande, lui confiant l'idée d'un projet dit « simplifié », même si, comme l'a écrit la presse d'outre-Rhin, il a parfois « agacé » la chancelière, Angela Merkel. Même s'il a pu donner le sentiment de tirer trop aisément la couverture à lui ou de s'avérer trop « hyperactif » dans certaines circonstances, il a été compris par la présidence allemande. Celle-ci, à son tour, a mené à bien un premier travail de révision des textes constitutionnels, pour aboutir à un résultat qui n'inspire aucun triomphalisme et ne mérite pas vraiment le qualificatif de « simplifié », mais qui – malgré la lourdeur de certaines procédures comme celles plus ou moins imposées par l'insistance des frères Kaczynski – demeure acceptable. Alors que Cécilia venait de se séparer de Nicolas et de confier ses états d'âme à un journaliste dans une interview publiée par *L'Est républicain* (pourquoi *L'Est républicain*, d'ailleurs, on se le demande), Nicolas continuant comme si de rien n'était à Lisbonne et je pense qu'il faut lui savoir gré d'avoir remonté dans le bon sens la pente européenne.

Maintenant, il faut se poser fondamentalement deux questions :

- que ferons-nous si une minorité de partenaires européens ne ratifie pas ? Jacques Delors, qui est très attentif au déroulement des événements, s'en est préoccupé en connaissance de cause. En droit international, un traité signé par 27 États devrait être ratifié par les mêmes 27 États pour voir le jour. Des dispositions sont-elles concevables, et lesquelles, pour éviter les conséquences éventuelles d'une échéance négative ici ou là ? Ou que les choses ne traînent démesurément, par exemple en Belgique à la suite de la crise de l'État belge ?
- et puis, et sur ce point on ne peut qu'être d'accord avec Gordon Brown quand il disait à Lisbonne, « Il est temps pour l'Europe de passer à autre chose et de mettre tous nos efforts dans les problèmes importants pour les Européens : croissance

économique insuffisante, emplois languissants, changements climatiques alarmants, sécurité défaillante ».

La politique, dit-on trop souvent pour masquer des insuffisances ou des abandons, est « l'art du possible ». Pour nous, « la politique doit être l'art de rendre possible ce qui est nécessaire ». Nous aurons sans doute, en définitive, un nouveau traité, mais ceci dit, une seule autre question vient à l'esprit. Pour aller où ? Avons-nous vraiment conscience de l'état du monde où nous nous débattons et des conséquences de nos actes comme de notre inaction.

Devant nous, il y a de grandes échéances directement liées à nos préoccupations et qui nous feront l'obligation de répondre : la présidence française en 2008, les élections européennes l'année suivante. Il n'est pas trop tôt pour manifester notre esprit d'initiative et notre capacité de vigilance.

(Paris, 27 octobre 2007.)

Jean-Pierre Gouzy.